



## SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 08 Décembre 2021

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

#### Délibération N° 31 – 2021

#### OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS 2022

**L'an deux mille vingt et un**, le huit Décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Sylvestre**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **46**

Nombre de membres présents : **30**

Qui ont pris part au vote : **32**

Date de convocation du Comité : **29 Novembre 2021**

**Etaient présents** : MM. ALIBERT Christian (Pouvoir de CIMAZ Michel), BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, BRUN Gilles, CAMPOUS Michel (Suppléant), CHABOUD Stéphan, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), COMTE Jean-Paul, DEFAIVRE Claude, DIETRICH David, DROGUET Xavier, FRECHET Marcel, FABRIS Albano (Suppléant), JULIEN Brice, KERENFORT Jean-Paul, LA RUSSA Gilbert, LE GALL Matthieu, LYONNAIS Patrice, MOUNIER Maxence, RIAILLON Jean, REYNAUD Régis, de TRUCHIS Michel,

Mes BESSET Véronique, BSERENI Stella (Pouvoir de DARNAUD Mathieu), CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginette, MATHIEU Clémence, PRALY Thérèse, TRACOL Germaine.

#### **Suppléants non votants :**

**Etaient excusés** : MM. BOUCHARDON Benoit, CIMAZ Michel (Pouvoir à ALIBERT Christian), CHARRETTE Joël, CHAREYRON André, COULMONT Hervé, DARNAUD Mathieu (Pouvoir à BSERENI Stella), DURAND Gilles, DELOCHE Michel, GIBAUD Philippe, LAFAGE Stéphane, LEBRE Gilles, MOUNIER Fabien, RICOU-CHARLES Yvan, ROMAIN Christian.

Mmes ALLEMAND Bertille, CAUBET Caroline, SIMON Anne, PEYROUSE-VETTER Roselyne, ROSSI Bénédicte,

**Secrétaire de séance** : Mme PRALY Thérèse

## Délibération N° 31 – 2021

### OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS 2022

**LE RAPPORTEUR : Monsieur BONNEFOY Philippe, Vice-Président.**

La planification des travaux 2022 est encore en cours, selon les échanges avec les différentes collectivités pouvant être impactées (CCRC et CAPCA pour l'assainissement, Département et communes pour la voirie...).

Les travaux seront ainsi réalisés en concertation et en coordination avec tous les acteurs, ceci afin de réaliser des économies d'échelle et de limiter au maximum la durée des travaux et donc les désagréments aux administrés.

Néanmoins, certains travaux sont déjà envisagés.

Ceux-ci devront faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat (DETR 2022), de l'Agence de l'eau, et / ou du Département, afin d'optimiser leur financement.

TRAVAUX PREVISIONNELS 2022	
Type de Travaux	Montant Estimatif
GG Rue Marc Bouvat	186 500,00 €
ST GEORGES - Rue de la Calade	56 750,00 €
TOULAUD - Chemin de Blaise	44 100,00 €
CHARMES - Hameau des Champs	91 100,00 €
ST PERAY - Chemin du Roussier	32 250,00 €
LA VOULTE	802 500,00 €
BEAUCHASTEL	150 000,00 €
COUBERTIN	57 300,00 €
VERNOUX - Rue de l'Hôpital	EN COURS DE CHIFFRAGE
ST PERAY Rue Raoul Follereau	95 000,00 €
ST LAURENT DU PAPE	EN COURS DE CHIFFRAGE
CHARMES - Route de Toulaud	EN COURS DE CHIFFRAGE
<b>RENOUVELLEMENT CONDUITES</b>	<b>1 515 500,00 €</b>

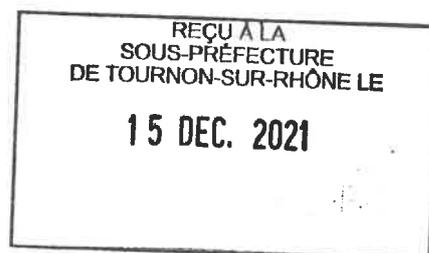
SYNDICAT Ilotage	70 000,00 €
CHARMES - Lotissement Le Vertel (BAC)	3 000,00 €
ST VINCENT DE DURFORT Télégestion-Chloration	32 000,00 €
CHAMPIS La Garina	5 100,00 €
<b>AUTRES</b>	<b>110 100,00 €</b>
Silhac - Extension Quartier Perusson	50 000,00 €
VERNOUX - Extension Quartier Mialaret	32 000,00 €
SILHAC Extension Quartier Vigouroux	26 300,00 €
Soyons VALRIM	49 950,00 €
VERNOUX - Extension Les 4 Ponts	EN COURS DE CHIFFRAGE
<b>EXTENSION DE RESEAUX</b>	<b>158 250,00 €</b>
CHARMES Dévoisement conduite	7 600,00 €
ST ROMAIN DE LERPS Dévoisement Conduite	30 200,00 €
SOYONS (Dévoisement conduite Rte de Toulaud)	48 500,00 €
<b>DEVOIEMENT CONDUITE</b>	<b>86 300,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 870 150,00 €</b>

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Approuve le programme de travaux présenté
- Autorise M. Le Président à solliciter des subventions auprès
  - o De l'état dans le cadre de la DETR 2022
  - o De l'Agence de l'Eau
  - o Du Conseil Départemental
  - o De tout autre organisme susceptible d'apporter son soutien financier
- Charge M. Le Président de toutes les suites à donner

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
**Christian ALIBERT**



**Transmis au contrôle de légalité le 13 Décembre 2021**

